

RAPPORT N°4 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS D'ALF AUX ASSOCIATIONS ET SOCIETES DIVERSES

M. le Président expose :

Vu les statuts des associations ou sociétés mentionnées ci-dessous ;

Attendu qu'il appartient au conseil de désigner des représentants dans ces structures ;

Pour certaines représentations, le Bureau proposera la candidature des vice-présidents ou du Président chargés de délégations sur ces thématiques.

Associations	Proposition du bureau
CENTRE DE GESTION Fonction Publique Territoriale 63 (1)	Daniel Forestier
GROUPE ACTION LOCALE LEADER (1)	
CAUE (1)	
ADUHME (1)	François Dauphin
COMMISSION SUIVI SITE SANOFI (1)	François Dauphin
NATURA 2000 Sites ALF (1)	
MONTAGNE MASSIF CENTRAL (1)	
ASSOCIATION "FROMAGES ET PATRIMOINE" (1)	
SITES REMARQUABLES DU GOUT (1)	
ASSOCIATION Passeur de mots (1)	Simon Rodier
CENTRE CULTUREL LE BIEF (3)	Simon Rodier
CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE SAINT AMANT (1)	
CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE OLLIERGUES (1)	
CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE SAINT ANTHEME (1)	
CONSEIL ADMINISTRATION CFA AMBERT (1)	
CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE JA SENEZE ARLANC (1)	
CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE AMBERT (1)	
CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE ST GERMAIN (1)	
CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE CUNLHAT (1)	
CLIC LIVRADOIS FOREZ (2)	
MISSION LOCALE DU LIVRADOIS FOREZ (1)	Daniel Forestier
MAISON DE L'ALIMENTATION (2)	Valérie Prunier
REFERENT PREVENTION VIOLENCES (1)	Valérie Prunier
CENTRE NATIONAL d'ACTION SOCIALE (CNAS) (1)	Daniel Forestier
RECUP DORE SOLIDAIRE (1)	Marc Ménager
COMMISSION SUIVI DE SITE ISDND POYET (1)	Marc Ménager
PLAN DE PREVENTION DES DECHETS (3)	Marc Ménager, François Dauphin

Conseil DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL (1)	Daniel Forestier
AUVERGNE ESTIVES	François Dauphin
COMMUNES FORESTIERES DU PUY-DE-DOME	François Dauphin
ADIL 63 (Agence Départementale d'Information sur le Logement 63)	Didier Liennart
AGSGV	Didier Liennart
EPAGE LOIRE LIGNON (2 tit., 2 suppl.)	Jean Savinel, Eric Dubourgoux,
SCIC Toi et Toits	

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'approuver l'élection des représentants d'ALF aux associations ou sociétés diverses.